



*La folie du
printemps*

Souper-bénéfice
de la Fondation Marie-Louise Clarac

Vendredi 23 mars 2018



Fondation Marie-Louise Clarac

INVITATION

SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL

« LA FOLIE DU PRINTEMPS »

C'est avec grand plaisir que la Fondation Marie-Louise Clarac vous invite à participer à son traditionnel souper-bénéfice qui aura lieu le vendredi 23 mars 2018, à compter de 17 h 30, à la salle de réception Prima Luna, sous la présidence d'honneur de **M. Paolo Rinolini, vice-président des finances pour le Groupe Métrocité et fier parent de l'école.**

Les profits de cette soirée gastronomique et musicale permettront le financement de projets particuliers qui garantiront aux enfants de l'École Marie-Clarac un meilleur apprentissage et un meilleur épanouissement.

Cette soirée animée par M. Joe Cacchione sera agrémentée de plusieurs activités : cocktail accompagné de musique douce, souper avec stations culinaires, bar ouvert, remise de prix de présence, encaissement silencieux, danse, photobooth et plus encore. Cette soirée se veut également un événement privilégié de réseautage pour les entreprises.

Vous pouvez vous inscrire sur une base individuelle ou réserver une table (8 personnes). Le coût d'entrée est de 150\$ le billet. Un reçu aux fins de l'impôt vous sera délivré pour le montant admissible du don. Vous pouvez également encourager la fondation en offrant une commandite ou un don. Vous trouverez les diverses possibilités offertes en annexe.

Nous vous remercions à l'avance de votre appui. Votre générosité permettra la réalisation de beaux projets dont profitera chacun de nos élèves.

Sr Jacinthe Caron

Sr Jacinthe Caron
Directrice générale
École Marie-Clarac



SOUPER-BÉNÉFICE

Vendredi 23 mars 2018 à 17 h 30

Salle de réception Prima Luna

Au profit des élèves de l'École Marie-Clarac

Présidence d'honneur – 3000\$

Visibilité de l'entreprise « Pleine page » dans le programme de la soirée
Logo sur le billet du souper
Logo de l'entreprise dans le PowerPoint
Présentation/mention du commanditaire lors de la soirée
Temps d'allocution lors du souper
Photo remise de chèque

Cocktail – 2000\$

Visibilité de l'entreprise « Pleine page » dans le programme de la soirée
Logo du commanditaire dans le PowerPoint
Mention de l'entreprise lors de la soirée

Vin – 2000\$

Visibilité de l'entreprise « Pleine page » dans le programme de la soirée
Logo du commanditaire dans le PowerPoint
Mention de l'entreprise lors de la soirée

Divertissement – 2000\$

Visibilité de l'entreprise « Pleine page » dans le programme de la soirée
Logo du commanditaire dans le PowerPoint
Mention de l'entreprise lors de la soirée

Coût du billet – 150\$

Incluant cocktail et souper
Bar ouvert

Un reçu officiel de don aux fins de l'impôt sera délivré pour la valeur marchande de la commandite.

La fondation de
NOTRE école

BILLETS ET PLAN DE VISIBILITÉ

VENDU



Fondation Marie-Louise Clarac